

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21601 - 80ÈME ANNÉE

Hausse des taxes sur les voitures électriques et du coût de la recharge

Le PCR demande à Younous Omarjee et Marie-Luce Brasier-Clain d'agir pour défendre l'intérêt des Réunionnais

Dans un communiqué diffusé ce 22 avril, le Parti communiste réunionnais demande à Younous Omarjee et Marie-Luce Brasier-Clain, députés réunionnais au Parlement européen, d'agir pour exempter La Réunion de la taxe supplémentaire renchérissant le prix des voitures électriques fabriquées en Chine, et d'obtenir de l'Europe d'accompagner le plan du SIDELEC Réunion d'installations de bornes de recharge photovoltaïques qui feront baisser le prix de la recharge. Le Traité européen permet d'adapter pour La Réunion les politiques européennes, aux députés européens d'agir.

La Chine, dirigée par un Parti communiste, est le premier producteur mondial de voitures électriques. Son système lui permet un coût de production moins bien moins élevé qu'en Europe. L'Union européenne a décidé que cette avance en termes de compétitivité était une concurrence déloyale. Les véhicules électriques fabriqués en Chine sont déjà taxés à 10 %, s'y ajoutera une taxe supplémentaire pouvant aller jusqu'à 38 %.

L'Union européenne dénonce les subventions versées à l'industrie automobile chinoise. Or, il n'existe pas en Europe de secteur économique qui ne bénéficie pas d'aides publiques. La restructuration de l'industrie européenne a largement été subventionnée. Les aides publiques versées à des entreprises privées en Europe se comptent en milliards d'euros.

Le PCR demande aux deux députés européens réunionnais d'agir pour exclure La Réunion de l'application de cette surtaxe. La Réunion n'a pas d'industrie automobile à protéger, les Réunionnais ont le droit de bénéficier du meilleur rapport qualité-prix offert par la mondialisation de l'économie.

Par ailleurs, la transition écologique s'appuie notamment sur l'électrification du parc automobile. Or, le prix de l'électricité, produit de première nécessité, a augmenté de 43 %. Le contexte politique en France a permis d'éviter une augmentation supplémentaire prévue pour le 1er août.

Le SIDELEC de La Réunion met en place un schéma de développement de bornes photovoltaïques pour alimenter les voitures électriques. L'utilisation du soleil permettra de faire baisser la facture du plein d'énergie. Ce sont plus de 1500 bornes qui seront implantées à La Réunion. L'accompagnement de l'Union européenne permettra d'accélérer ce plan de transition énergétique.

Pour le PCR, il appartient aux deux députés réunionnais au Parlement européen d'agir pour obtenir des fonds européens pour concrétiser ce plan.

L'exclusion de La Réunion de l'application de la surtaxe sur les voitures électriques chinoises et l'aide à l'installation de bornes de recharge photovoltaïques peuvent entrer dans le cadre de l'article 343 du Traité de l'Union européenne. Cet article prévoit que les politiques décidées par l'UE peuvent être adaptées à La Réunion. C'est cette disposition du droit européen qui a permis notamment à l'industrie sucrière réunionnaise de bénéficier d'importantes subventions, et à l'État d'augmenter l'aide directe versée aux planteurs.

Bureau de presse du PCR

Des milliers de réfugiés fuient sous la menace des chars

Gaza : 70 Palestiniens tués par l'armée israélienne juste après un ordre d'évacuation

Une nouvelle attaque militaire israélienne contre l'est de Khan Younis, dans le sud de Gaza, a tué au moins 70 Palestiniens et en a blessé plus de 200, selon les responsables de la santé à Gaza.

« En raison des attaques et des massacres de l'occupation israélienne dans le gouvernorat de Khan Younis depuis les premières heures de ce matin jusqu'à aujourd'hui, 70 personnes ont été martyrisées et plus de 200 blessées », a déclaré lundi le ministère de la Santé de Gaza dans un communiqué, ajoutant que les morts comprenaient des femmes et des enfants.

Les habitants de la zone densément bâtie du sud de Gaza ont déclaré que les chars avaient avancé sur plus de 2 km jusqu'à Bani Suheila, à la limite est de Khan Younis, forçant les habitants à fuir sous le feu. La troisième attaque israélienne contre la ville du sud a commencé peu de temps après que les Palestiniens ont reçu l'ordre de quitter la zone, qui a été désignée comme « zone de sécurité », laissant peu de temps aux habitants pour se mettre en sécurité.

Où se réfugier à Gaza ?

Des Palestiniens ont été tués par des tirs de chars israéliens à Bani Suheila et dans d'autres villes situées juste à l'est de Khan Younis, et la zone a également été bombardée par des avions, selon les médecins.

Plus tôt lundi, l'armée israélienne a ordonné aux Palestiniens d'al-Mawasi, situé le long de la côte de Gaza, entre les villes de Khan Younis et Rafah, de partir. Cependant, de nombreux Palestiniens hésitent à rejoindre les camps de tentes toujours plus nombreux à al-Mawasi, déclarée zone humanitaire en mai, après qu'une récente attaque dans la zone ait tué au moins 92 personnes et en a blessé plus de 300, selon les

chiffres du ministère de la Santé.

Le dernier ordre d'évacuation massive de l'armée israélienne pour Khan Younis, dans le sud de Gaza, couvre environ 8,7 km² de territoire et réduit la soi-disant « zone humanitaire » d'al-Mawasi de 15 pour cent de sa taille initiale, rapporte l'ONU.

83 % de Gaza déclarée « zone interdite » par Israël

Depuis lundi, près de 83 pour cent de la bande de Gaza est désormais sous ordre d'évacuation ou désignée comme « zones interdites » par l'armée israélienne, a indiqué l'ONU.

Ceux qui fuient Khan Younis — où au moins 70 personnes ont été tuées par les forces israéliennes quelques minutes après l'émission de l'ordre d'évacuation lundi — semblent se diriger vers Deir el-Balah, déjà surpeuplée, et les zones occidentales de Khan Younis.

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) rapporte également que Gaza « survit désormais avec seulement un quart de l'eau » qui approvisionnait auparavant le territoire palestinien de plus de 2 millions d'habitants.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

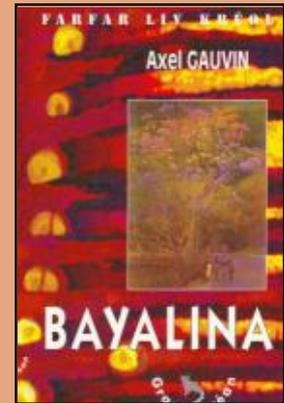
TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Bayalina

Bayalina, par Axel Gauvin... in roman dann la lang kréol rényoné,
an fèyton dann Témoignages



Samdi 3 mars (premié boute)

(Granmèr, po èl gougnarde soubaya, i rakonte ali lo zistoir son granpèr kan – pti jène-jan – té i vé marié)

« Po marié i fo tire papié, papié la méri. Out granpèr i vole kariol-bourik son papa. I fonce Sinte-Roz (lo promié tas la kaz li té i voi depi anlèr dessi son piton). Poin d' méri Sinte-Roz !

Li koure Sin-Benoi : vingt kilomète anplüs, lé pa pou fé pèr in tégor tégoré1. Li fé galope bourik-là mèm !

Li arive Sin-Benoi, li rode la méri, trouve la méri, trouve lo lanploiyé k'i fo.

Lo boug i aksèpt' fouye dann son gro livr' – lo Krishna té i koné pa son laz, son date néssanse. Fouyé, fouyé, fouyé dsi fouyé. Dann livr Vint-é-in an, poin d' Krishna. Dann cèt Vingt-dé : inn tior. Lo livr' Diss-nèf lé vide ossi... Li lavé katorz-an-édmi !

Ou i koné koça lanploiyé la-fé ? Li la-trape in kate sou, in gro-zak : in piessse la-pi koméla, té ron sanm in trou dann milié. La-di mon bononme :

– Alé mounoir ! Hin ! Alé ashète in pti zouzoute pou ou, sépa inn toupï, sépa kanète, sansa sikrodorz, in mti kèttsoz i konvien aou bien touléka, épila vien pi rode amwin avan sept-uit an !

El i pète à rir, la vièy ! E amwin la brèz i fé bouye mon zou.

– Pou ça-là, ou la-fé kriye amwin Granmèr ?

– Pou ça mèm, rienk pou ça mèm, pou fé rire inpé out boush, soman, ondiré ou lé pa tro anvï d' rire zordi ! Parlfète, ou noré pa bezoin d'in moné ? I fé lontan mwin la-pa kado aou in mti katsou.

A ! Lina ! Mi di p'aou kèl raz la-monte dsi mwin. Oblizé soman manze raz-là ! Lo mortifié mwin té ddan !

Axel Gauvin

(1) Un amoureux enamouré.

La pankor fini...

Oté

Bann zélite la Rényon : Sak téi vé la promossion bann zanfan pti kolon, épi sak téi vé pa !

Mézami mwin la lir dann Témoignages in lartik in listorien la fé é dann lartik-la li rakonte sé pars lé politik landroi la pa vouli k'i fé in lissé dann Tampon ké la tardé pou fé lo lissé... Aprésa la fé bien antandi apré kék zané.

Dann in promyé tan, mwin la panss sa sé in n'afèr difissil pou kroir. Pou kossa ? Pars dann l'tan si ou néna in lissé dsi lo tériroir kominal lété konm in fyèrté donk an mwin-mèm mwin la di lé pa possib. Mé, aprésa mon tête la travaye kant mèm é afors kalkilé mwin la mazine sak lo ga la di lété bien possib.

Mi rapèl Paul Vergès kan li téi vé mète bann zétide médssine, épi d'ote kalité zétide sipèryèr, issi La Rényon ébin in bonpé bann politissien la droite déssèrtin ankor vivan zordi la fé toute pou anpèsh fèr zétide konmsa La Rényon. Léta lokal - lo préfè - é mèm lo ministère loutremèr son koté la pa fé non pli lo forssing pou alé kontre-kouran la volonté bann zom politik réakssionèr.

Pou kossa ? Mi panss sé sinploman pars lo bann roprézantan bann gro-blan téi vé a tou pri anpèsh la promossion demoune bann klass popilèr é mi rapèl mèm in pé téi fé toute sak zot i pé pou anpèsh bann zanfan pti kolon suiv in éskolarité normal, pass in sèrtifika, mèm alé pass in brové pars pou pa priv bann gro-blan d'zot bann ralèr d'pioush épi évite bann zanfan pti kolon d'ète fyèr par rapor zot réissite.

Donk astèr mi rovien sak mwin la di pou komanssé : si bann gro blan épi bann rish téi vé pa i fé in lissé Tampon sé sinploman pou anpèsh la promossion zanfan bann pti kolon. Donk la tèz listorien i pé zète vré é bien korésponn avèk la réalité.

Toussa pou dir, dann tan é pétète ankor koméla l'avé dé kalité d'moune issi La Rényon an parmi bann zélite : sak téi véanpèsh mla promossion bann pti kolon épi sète téi vé la promossion zanfan bann pti kolon.

A bon antandèr, salu !

Justin